Devenez Expert en viager!

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

BORDEAUX CONCILIUM Frédéric HOFFMANN 06.85.20.99.47 bordeaux.concilium@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Entretien

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et écrire le français, et savoir

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible?

Non

Objectif de la formation

Devenez un agent immobilier expert en viager : Maitriser les chiffres. Le plus rentable : viager libre ou viager occupé ? La réversibilité de la rente : à qui ? Les droits de mutations sur valeur libre ou occupée ? Pourquoi ? Vente à terme ? Faites autorité dans votre métier de l'immobilier auprès de vos pairs et des offices notariales et devenez un spécialiste du viager. À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de conseiller, d'exploiter, d'estimer et de mettre en oeuvre les particularités de la vente en viager ainsi que de comprendre le mécanisme de la vente. Il sera autonome dans la gestion d'un centre de profit.

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Généralités sur le viager - 3,5 heures Objectif du module : Valider les connaissances juridiques du viager. A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de présenter les notions de base du viager. Chapitre 1 : Notion de propriété Chapitre 2 : La définition du viager immobilier Chapitre 3 : Le marché du viager Chapitre 4 : Le principe du contrat et le caractère aléatoire du contrat Chapitre 5 : L'espérance de vie et son estimation Chapitre 6 : La protection des vendeurs Chapitre 7 : La protection des acheteurs et leurs ayant-droits Chapitre 8 : Les cas d'annulations Module 2 : Savoir déterminer une valeur - 3,5 heures Objectif du module : Faire comprendre les rouages financiers du viager. A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de présenter une offre commerciale propre à ce type de transaction. Chapitre 1 : Le viager occupé et le viager libre Chapitre 2 : Le bouquet, la rente viagère Chapitre 3 : Les barèmes / les calculs Chapitre 4 : La présentation commerciale + calculs (partie variable en fonction du degré de compréhension des différents stagiaires) Chapitre 5 : Exercices pratiques Module 3 : La prospection – 2 heures Objectif du module : Sensibiliser les professionnels à l'aide qu'ils peuvent apporter aux vendeurs. A l'issue de ce module, le stagiaire pourra developper de manière éthique et complémentaire une nouvelle forme de prospection. Chapitre 1 : Le partenariat notaire Chapitre 2 : Les agences immobilières Chapitre 3 : La pige Chapitre 4 : Les lieux de fréquentation des séniors Chapitre 5 : Chapitre 6 : Carnet de route Module 4 : La fiscalité – 1 heure Objectif du module : Expliquer la fiscalité spécifique des vendeurs et des investisseurs. A l'issue du de ce module, le stagiaire pourra orienter crédirentier et débirentier vers un cadre fiscal adapté. Chapitre 1 : Les acheteurs Chapitre 2 : La fiscalité vendeurs // acheteurs Chapitre 3 : Synthèse Module 5 : La Prise de mandat – 2 heures Objectif du module : Suivre une méthode de prise de mandat efficace dans une optique bienveillante auprès d'un public particulièrement sensible. À l'issue de ce module, le stagiaire aura compris les étapes à respecter dans le temps pour performer. Chapitre 1 : Le procès Chapitre 2 : Les documents

Commentaires sur la durée hedmomadaire Parcours de formation personnalisable ?

Parcours réalisable en Présentiel ou en Distanciel

Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00450140	du 01/03/2024 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	BORDEAUX CONCILIUM		Non éligible	FPC
00463705	du 01/03/2024 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	BORDEAUX CONCILIUM		Non éligible	FPC